

Des signaux pour la formation professionnelle

Sur l'organigramme du nouveau secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la relégation au troisième plan de la formation professionnelle a pu être évitée de justesse. Il nous paraît d'autant plus impératif de donner à présent des signaux clairs pour une orientation stratégique de cette politique de la formation. **Par Jürg Zellweger**



Photo: Rob Lewis

Jürg Zellweger est membre de la direction de l'Union patronale suisse.

Depuis 2013, les questions de formation, de recherche et d'innovation sont désormais de la compétence du tout nouveau SEFRI, qui résulte de la fusion du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche et de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. Après les remous suscités par l'attribution de la direction de cette importante entité administrative (250 personnes et une enveloppe de quelque 4 milliards), son organigramme demeure une source d'irritation puisqu'il semble dire que la formation professionnelle perd de l'importance aux yeux de l'Etat central. Car enfin, celle-ci avait jusqu'ici son propre office fédéral, directement lié au Gouvernement. La fâcheuse première version de l'organigramme prévoyait trois domaines de direction: formation, hautes écoles, innovation et dégradait la formation professionnelle au troisième niveau de hiérarchie administrative. Sur le plan formel au moins, on a depuis lors remédié à cette anomalie en créant un domaine de direction «Formation professionnelle et éducation générale».

La question du positionnement dans l'organigramme est très importante, car il s'agit de reconnaître socialement la formation professionnelle comme le modèle de formation de haute qualité et ultra-performant qu'il est en Suisse

où, rappelons-le, les deux tiers des jeunes gens font un apprentissage! Ensuite, assurer un bon positionnement de la formation professionnelle dans le SEFRI est essentiel pour maîtriser les coopérations complexes entre acteurs du marché du travail et services fédéraux et cantonaux compétents. Dans le seul domaine de l'enseignement professionnel, la Confédération doit encadrer et développer avec les associations quelque 250 professions. L'économie investit directement plus de 5 milliards par année dans la formation des apprentis. Des conditions-cadre définies par le SEFRI dépendront aussi les dispositions de l'économie à former et à investir dans la formation. Enfin la Confédération est très sollicitée également par la formation professionnelle supérieure, les conditions générales - notamment financières - de cette spécialité helvétique n'étant plus adaptés aux exigences d'un système moderne en pleine expansion.

Il faut donc, au sein du SEFRI, des stratèges et des responsables expérimentés et proactifs sachant tirer le meilleur parti des forces du secteur privé et les regrouper sous un même toit pour une politique à long terme coordonnée avec les politiques sociale, des migrations et du marché du travail. Seul un positionnement fort de la formation professionnelle au SEFRI permettra à la Confédération de rester un fédérateur efficace entre les associations sectorielles, les partenaires sociaux, les cantons et les institutions, tout en assurant les tâches de développement nécessaires. Comme nouveau ministre de la formation, M. Schneider-Ammann veut une formation professionnelle forte. Nous attendons maintenant les signaux correspondants du SEFRI, c'est-à-dire surtout des objectifs explicites pour le développement de la formation professionnelle supérieure et un renforcement rapide de son savoir-faire dans ce domaine. ■